

FORMATION
PROFESSIONNELLE

CYCLE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE

**DIRECTEUR OU
DIRECTRICE DES
FINANCES**



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

PRÉSENTATION

Afin de mieux répondre aux nouveaux besoins de recrutement et au développement des compétences professionnelles des agents des collectivités territoriales, le CNFPT développe une offre de cycles de formation professionnelle pour certains métiers ou emplois jugés stratégiques ou prioritaires.

Depuis les vingt dernières années, la gestion financière des collectivités locales s'est profondément transformée : réforme des systèmes comptables, multiplication des instruments financiers, concurrence des prêteurs, diversification des modes de gestion, développement de l'intercommunalité, accroissement des compétences, raréfaction des ressources, montée des risques financiers et juridiques, émergence du contrôle de gestion, etc.

Confronté à ce contexte, la directrice ou directeur financier de collectivité territoriale doit aujourd'hui non seulement maîtriser les techniques inhérentes aux différents champs de son métier mais aussi renforcer son rôle de conseiller de l'exécutif ou encore développer une fonction transversale de « manager » des finances pour qu'émerge une culture de gestion au sein de l'organisation.

Conscient de ces enjeux, le cycle de formation professionnelle « directrice ou directeur financier de collectivités », créé par le CNFPT, a pour ambition d'apporter une réponse pertinente aux besoins de professionnalisation unanimement confirmés par les décideurs locaux et aux difficultés de recrutement qu'ils rencontrent pour pourvoir cette fonction.

PUBLIC VISÉ

Ce cycle de formation professionnelle s'adresse en priorité aux cadres en situation de prise de fonction ou de mutation professionnelle, recherchant une rapide opérationnalité. Un jury de sélection valide l'inscription au regard de la motivation des candidats et de leur projet professionnel.

ORGANISATION ET DURÉE DU CYCLE :

Le cycle se compose de 7 modules thématiques et 1 module méthodologique, sur une durée totale de 40 jours. Une partie de la formation aura lieu à distance (6,5 jours).

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE À DES PROFESSIONNELS EN ACTIVITÉ :

Pour atteindre l'objectif de professionnalisation, une approche par la pédagogie active et le transfert des acquis en situation professionnelle est mise en œuvre :

- Alternance entre formation théorique et mise en application en situation de travail ;
- Conduite d'un projet professionnel pour aider les participants et participantes à transférer leurs nouveaux acquis dans leur activité.

UNE PÉDAGOGIE FAVORISANT ÉGALEMENT L'ACQUISITION DE CONNAISSANCES À DISTANCE :

- Plusieurs modules en e-formation ;
- Une plateforme d'apprentissage collaborative.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION :

Un rapport à finalité professionnelle est présenté devant un jury à la fin du cycle. Ce rapport explicite la réalisation d'une mission au sein de la collectivité employeur et doit démontrer la capacité du stagiaire à mettre en œuvre dans son milieu professionnel les acquis de la formation. Ce rapport est un écrit, présenté ensuite à l'oral devant un jury de professionnels. Pour le produire, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement méthodologique spécifique ainsi que d'un accompagnement personnalisé.

Après la réussite de la soutenance du rapport, un certificat de formation professionnelle est délivré par le président du CNFPT.

ENGAGEMENT ET ASSIDUITÉ :

L'inscription dans ce cursus de formation engage chaque stagiaire à fournir un travail personnel non seulement lors de chaque module, mais aussi en dehors des temps de formation. Il est demandé à chaque stagiaire en accord avec sa collectivité de s'engager à participer à l'intégralité des modules, à fournir le travail nécessaire en intersessions et à présenter le rapport devant le jury de fin de cycle.

PRÉSENTATION DU PARCOURS

	REGROUPEMENT PRÉSENTIEL	CLASSES VIRTUELLES	PRODUCTION STAGIAIRE	
		Introduction 1h30		
Mois 1	Module 1. Le directeur ou la directrice des finances aujourd'hui. 4 jours	Remédiation évaluation 1 1h30	Exercice d'évaluation Module 1 1h30	RÉDACTION DU RAPPORT PROFESSIONNEL
		Les grands principes budgétaires et comptables 2 fois 3h00		
Mois 2-3	Module 2. Analyse et stratégie financière. 5 jours	Module méthodologique 1 3h00	Exercice d'évaluation Module 2 1h30	
		Remédiation évaluation 2 1h30		
Mois 4-5	Module 3. Fiscalité : de la connaissance de la matière fiscale vers l'optimisation des ressources. 5 jours	Module méthodologique 2 3h00	Exercice d'évaluation Module 3 1h30	
		Remédiation évaluation 3 1h30		
Mois 6-7	Module 4. Participation financière et gestion des satellites. 4 jours	Module méthodologique 3 3h00	Exercice d'évaluation Module 4 1h30	
		Remédiation évaluation 4 1h30		
Mois 8	Module 5. Élaboration, exécution du budget et relations financières avec l'intercommunalité. 5 jours	Remédiation évaluation 5 1h30	Exercice d'évaluation Module 5 1h30	
Mois 9	Module 6. L'enjeu économique de la commande publique et de la gestion des subventions. 5 jours	Remédiation évaluation 6 1h30	Exercice d'évaluation Module 6 1h30	
Mois 10	Module 7. La stratégie d'endettement et la gestion dynamique du patrimoine. 5 jours	Remédiation évaluation 7 1h30	Exercice d'évaluation Module 7 1h30	
Mois 12	Jury de fin de cycle. 4h00			
	TOTAL : 33,5 JOURS	TOTAL : 27H00 (4,5 JOURS)	TOTAL : 10H30 + temps de travail sur le rapport + accompagnement individualisé (1h30)	

PRÉSENTATION DES MODULES

MODULE 1 :

SXF1C : LE DIRECTEUR OU LA DIRECTRICE DES FINANCES AUJOURD'HUI

4 JOURS PRÉSENTIEL

1 JOUR DISTANCIEL

Ce module est une introduction au cycle. Il permet, à travers des retours d'expérience, de présenter les évolutions et les enjeux du métier de directeur ou directrice des finances.

Ce module est complété par un retour sur les fondamentaux du métier, les grands principes budgétaires et comptables, constituant une mise à niveau de l'ensemble des stagiaires.

OBJECTIFS :

- Identifier les composantes de la fonction de directeur ou directrice des finances ;
- Présenter les principaux outils du directeur ou de la directrice des finances, que ce soit en terme d'organisation que d'enjeux pour une fonction financière efficace ;
- Comprendre la place centrale de la qualité comptable dans l'activité du directeur ou de la directrice des finances.

MODULE 2 :

SXF1D : L'ANALYSE ET LA STRATÉGIE FINANCIÈRE

5 JOURS PRÉSENTIEL

La capacité à comprendre les forces et fragilités de sa collectivité et à avoir une vision à long terme des dépenses et recettes est une des principales compétences attendues d'un directeur ou directrice des finances. Ce module aborde les outils et pratiques pour répondre à cet enjeu.

OBJECTIFS :

- Réaliser une analyse financière rétrospective et prospective ;
- Mettre en place une programmation pluriannuelle des investissements ;
- Mettre en place des Autorisations des Programme et Crédits de Paiement.

MODULE 3 :

SXF1E : FISCALITÉ : DE LA CONNAISSANCE DE LA MATIÈRE FISCALE VERS L'OPTIMISATION DES RESSOURCES

5 JOURS PRÉSENTIEL

Les récentes réformes de la fiscalité locale ont bouleversé les recettes de fonctionnement des budgets locaux. Ce module vise à poser un diagnostic de la situation fiscale de la collectivité territoriale de façon à optimiser ses ressources.

OBJECTIFS :

- Identifier la réglementation en matière de fiscalité locale et intercommunale, définir une stratégie d'optimisation ;
- Appréhender la notion d'assujetti à la TVA, les différentes modalités d'assujettissement et de récupération de la TVA, les modalités de récupération de la TVA pour les assujettis partiels ;
- Apprécier les modalités d'application de la TVA en fonction des contrats relevant de la commande publique, sécuriser la démarche de la collectivité en matière d'optimisation fiscale ;
- Maîtriser les conditions d'éligibilité au FCTVA et les modalités déclaratives.

MODULE 4

SXF1F : PARTICIPATION FINANCIÈRE ET GESTION EXTERNALISÉE : LE CONTRÔLE DES SATELLITES

4 JOURS PRÉSENTIEL

L'objectif de ce module est d'apprendre à structurer et animer les contrôles des organismes et la gestion externe afin d'optimiser les participations financières de la collectivité.

OBJECTIFS :

- Identifier les différents modes de gestion et les catégories de structures au titre desquelles la collectivité apporte une participation financière ;
- Identifier les risques liés aux satellites de la collectivité ;

- Organiser le contrôle externe des organismes satellites ;
- Présenter et communiquer le rapport de contrôle.

MODULE 5

SXF1G : ÉLABORATION, EXÉCUTION DU BUDGET ET RELATIONS FINANCIÈRES AVEC L'INTERCOMMUNALITÉ

5 JOURS PRÉSENTIEL

Ce module vise à maîtriser l'élaboration, l'exécution et le contrôle du budget d'une collectivité et identifier les enjeux des relations financières avec l'intercommunalité.

OBJECTIFS :

- Maîtriser les différentes phases et techniques d'élaboration du budget d'une collectivité territoriale ;
- Maîtriser les phases et techniques d'exécution du budget ;
- Organiser les procédures de contrôle de la collectivité et sécuriser la fonction financière, budgétaire et comptable ;
- Identifier les enjeux de la relation financière avec l'intercommunalité.

MODULE 6

SXF1H : L'ENJEU ÉCONOMIQUE DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE LA GESTION DES SUBVENTIONS

5 JOURS PRÉSENTIEL

Ce module propose de dépasser l'aspect juridique de la gestion des marchés publics et des subventions pour s'interroger sur le rôle économique de ces fonctions.

OBJECTIFS :

- Maîtriser les enjeux économiques de la commande publique à travers la mise en place d'une stratégie achat ;
- Rationaliser les relations avec les partenaires en matière de subvention.

MODULE 7 :

SXF1I : STRATÉGIE D'ENDETTEMENT ET GESTION DYNAMIQUE DU PATRIMOINE

5 JOURS PRÉSENTIEL

L'optimisation des ressources de sa collectivité passe également par une stratégie de gestion de la dette et de la trésorerie efficace. La gestion active de l'inventaire patrimonial quant à lui fait partie des enjeux liés à la qualité comptable.

OBJECTIFS :

- Analyser les composantes de la dette afin de choisir les produits les plus adaptés à la situation du moment ;
- Elaborer une stratégie de gestion de trésorerie ;
- Identifier les acteurs de la gestion du patrimoine et mettre en œuvre des procédures ;
- Développer une gestion dynamique du patrimoine.

MODULE MÉTHODOLOGIQUE

9h à distance et 1h30 d'accompagnement personnalisé.

Tout au long du parcours, un accompagnement méthodologique vous est proposé pour vous apporter un soutien dans la rédaction du rapport professionnel et la préparation de la soutenance.

OBJECTIFS :

- Identifier la nature et la finalité d'un rapport professionnel ;
- Explorer son environnement professionnel et formuler un sujet ;
- Mettre en œuvre une observation de terrain et une recherche documentaire ;
- Analyser une situation problème et formuler des hypothèses conformes aux observations ;
- Rédiger un rapport et le présenter à l'oral.

